

Les dépenses des touristes internationaux en 2022 retrouvent leur niveau d'avant-crise

En 2022, 219 000 touristes non-résidents ont visité la Polynésie française et consommé près de quatre millions de nuitées touristiques. Ils ont dépensé 77 milliards de F.CFP au cours de leur séjour (contre 65 milliards en 2018 et 27 milliards en 2021), soit plus de cinq fois la valeur des exportations de produits locaux qui s'élève à 15 milliards de F.CFP.

Les recettes du tourisme en Polynésie française atteignent 77 milliards de F.CFP

Le tourisme est la branche la plus importante du commerce extérieur polynésien. Avec le transport aérien international, il représente plus de 70 % des exportations de biens et services réalisées en 2022 pour contribuer, ensemble et directement, à 8 %¹ au produit intérieur brut (PIB) en Polynésie française. Fortement excédentaire, la balance entre les dépenses des touristes non-résidents en Polynésie française (77 milliards de F.CFP) et les résidents à l'étranger (30 milliards de F.CFP) dégage un solde positif de 47 milliards de F.CFP en 2022.

Les dépenses des touristes participent au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises polynésiennes avec les dépenses effectuées localement² par les non-résidents dans l'hébergement, la restauration, les activités, les commerces ou encore les transports locaux. Au total, plus de 4 600 entreprises opèrent sur ces segments d'activités en 2022 et emploient plus de 12 000 salariés. On estime que les dépenses touristiques (y compris celles en transport international réalisées dans une entreprise polynésienne) représentent, en moyenne, 60 % de l'activité annuelle de ces entreprises (plus de 90 % pour l'hébergement et environ 45 % pour la branche transport) dites caractéristiques du tourisme.

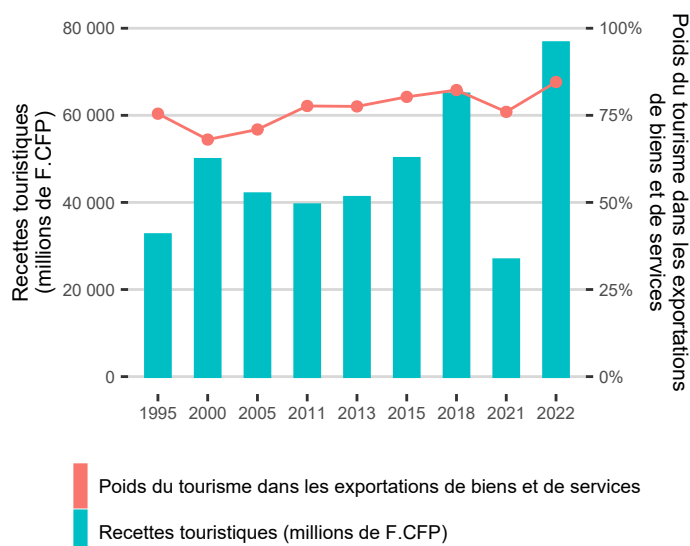
Les marchés nord-américains et français représentent, ensemble, 80 % des effectifs et des recettes touristiques

En 2022, les arrivées de touristes internationaux ont presque triplé par rapport à 2021 (+ 165 %). Le secteur retrouve ainsi 92 % du niveau de fréquentation de 2019. Ce redressement vigoureux est le résultat d'une forte demande de voyages internationaux, conjuguée à l'assouplissement ou à la levée des restrictions sur les déplacements, comme pour la Nouvelle-Zélande en juillet 2022. Ainsi, la fréquentation touristique de la Polynésie française, hors tourisme domestique et excursionnistes, s'élève à 218 750 touristes en 2022, contre 236 000 en 2019.

1. Cf. Points Conjoncture de la Polynésie française N° 1209 ; PC Tourisme - T2 2020 - Poids du tourisme dans l'économie locale, juillet 2020

2. Sont exclues les dépenses réalisées hors du territoire comme les billets d'avion internationaux et les marges des tour-opérateurs.

Fig. 1. Évolution des dépenses touristiques



Source : ISPF, Enquêtes Dépenses Touristiques 1995-2022

TABLE 1. Principaux indicateurs pour les dépenses touristiques

	Nombre de touristes	Dépenses touristiques (MD de F.CFP)	Nombre de nuitées touristiques	Nombre de nuitées payantes
Amérique du Nord	105 103	40,2	1 177 703	1 036 295
dont part des croisiéristes	20%	20%	16%	22%
France	70 896	21,6	1 825 673	911 615
dont part des croisiéristes	15%	21%	11%	27%
Europe hors France	22 019	8,3	384 221	327 060
dont part des croisiéristes	19%	20%	18%	25%
Pacifique	15 221	4,0	241 203	139 535
dont part des croisiéristes	14%	17%	14%	25%
Autres pays	5 453	2,8	152 809	131 421
dont part des croisiéristes	29%	36%	26%	34%
Total	218 692	76,8	3 781 609	2 545 926
Dont part des croisiéristes	18%	21%	14%	25%

Source : ISPF, Enquêtes Dépenses Touristiques 2022

Premier marché en effectifs et en dépenses touristiques, les Nord-Américains ont dépensé 40 milliards de F.CFP pendant leur séjour en 2022, soit 52 % des dépenses totales. Cette forte hausse depuis 2018 (+ 42 %) s'explique par la croissance des effectifs nord-Américains de 26 % depuis 2018 et par des dépenses moyennes individuelles³ par séjour qui bondissent de 17 % à 380 000 F.CFP. Cette hausse de la dépense moyenne résulte exclusivement d'une importante augmentation de la dépense journalière à 34 000 F.CFP contre 29 000 F.CFP en 2018, la durée moyenne de séjour étant restée relativement stable pour cette clientèle (11,3 jours en 2022, contre 11,1 jours en 2019).

Deuxième marché en termes de devise, les touristes européens (y compris les Français) ont dépensé 30 milliards de F.CFP en Polynésie française au cours de l'année 2022. Ce montant progresse de 29 % depuis 2018, avec une augmentation de 18 % des effectifs touristiques depuis 2018 et de 11 % des dépenses par séjour à 331 000 F.CFP. Cette forte croissance des effectifs s'explique par les arrivées importantes de touristes originaires de l'Hexagone qui sont 45 % plus nombreux qu'en 2018, alors que les autres clientèles européennes sont un quart moins nombreuses en cette année de reprise post-Covid. Dans le détail, la clientèle originaire de l'Hexagone dépense 21,5 milliards de F.CFP (soit 305 000 F.CFP par séjour) et les autres pays européens expliquent 8,3 milliards de F.CFP des recettes pour une dépense moyenne de 375 000 F.CFP par séjour.

Les croisiéristes génèrent 21 % des recettes touristiques

TABLE 2. Principaux indicateurs pour les dépenses des croisiéristes

	Nombre de touristes	Dépenses touristiques (M de F.CFP)	Dépenses par séjour (F.CFP)	Durée moyenne (jour)	Part des dépenses en hébergement	Part des nuitées terrestres
Amérique du Nord	21 204	8 062	380 230	10,6	72%	38%
France	10 295	4 485	435 648	24,2	62%	55%
Europe hors France	4 290	1 655	385 831	19,3	66%	55%
Autres pays	3 623	1 689	466 142	22,0	65%	29%
Total	39 412	15 892	403 214	16,1	68%	46%

Source : ISPF, Enquêtes Dépenses Touristiques 2022

Alors que ce type de tourisme s'est totalement arrêté pendant la crise Covid, la reprise de la croisière s'est accompagnée d'un retour progressif des croisiéristes sur l'année 2022. Avec la diversité des îles et la présence d'infrastructures d'accueil dans nombre d'entre elles, ce type de tourisme (en paquebot ou à voile) a séduit 18 % des touristes en 2022. Ils ont dépensé 16 milliards de F.CFP au cours de leur séjour, soit 400 000 F.CFP en moyenne par séjour dont 55 % ont été dépensés à terre (hébergement, transport, commerce, etc.). Les croisiéristes sont 51 % nord-américains et pour un quart français, avec une durée de séjour de 16 jours dont près de la moitié est en moyenne passée sur terre.

Les croisiéristes dépensent ainsi, en moyenne, 60 000 F.CFP de plus par séjour que les touristes terrestres (400 000 F.CFP contre 340 000 F.CFP). Cette différence s'explique essentiellement par des dépenses plus importantes dans les hébergements flottants que dans les hébergements terrestres. En effet, quand les touristes flottants dépensent 275 000 F.CFP par séjour dans l'hébergement (dont 80 000 F.CFP dans l'hôtellerie), la clientèle terrestre y dépense 185 000 F.CFP. Les dépenses hors hébergement (transport, commerce, excursions, etc.) s'élèvent à 130 000 F.CFP pour les croisiéristes et 160 000 F.CFP pour les touristes terrestres.

85 % des touristes terrestres passent au moins une nuit en hébergement marchand

Le tourisme terrestre représente le plus important contingent de touristes en Polynésie française puisqu'il concentre 82 % des touristes pour 79 % de la recette touristique totale, soit 61 milliards de F.CFP. Ces touristes peuvent séjourner « gratuitement » chez des Polynésiens dans le cadre d'un voyage affinitaire (13 % des effectifs) ou bien composer avec les hébergements payants terrestres disponibles. Ces derniers regroupent l'hôtellerie classée, les pensions de famille et la location de meublés de tourisme. Ces hébergements terrestres marchands ont été choisis par 85 % de la clientèle terrestre pour au moins une nuit pendant leur séjour. Ils sont principalement nord-américains (47 % du marché), français (34 %) et européens (11 %), et restent en moyenne 17,5 jours en Polynésie française. (Cf. Table 3)

Les touristes dépensent en moyenne 340 000 F.CFP par personne pendant leur long séjour. Si les frais liés à l'hébergement représentent leur premier poste de dépenses (54 % du budget vacances), ceux liés aux transports (14 % du budget) et à la restauration (11 % du budget) sont aussi relativement importants.

Près de 60 % des dépenses touristiques concernent l'hébergement

Sur l'année 2022, les dépenses en hôtellerie et autres structures d'hébergement terrestre restent le premier poste de dépenses des touristes internationaux. Elles représentent 47 % des dépenses totales des touristes, soit 36 milliards de F.CFP dont 3 milliards dépensés par les croisiéristes. Cumulées à celles des croisiéristes en hébergement flottant (8 milliards de F.CFP en 2022), les dépenses en logement représentent, en moyenne, 60 % du budget vacances des touristes.

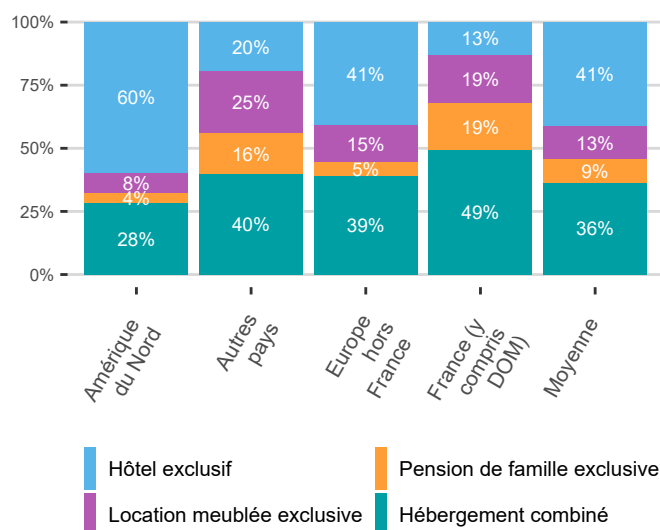
Responsables de 90 % des recettes de l'hébergement terrestre, les touristes terrestres sont très nombreux à passer au moins une nuit en hébergement terrestre marchand (85 %). Pour ces touristes terrestres marchands, les dépenses d'hébergement représentent 54 % de leurs dépenses en Polynésie française, soit 185 000 F.CFP par personne pour un séjour moyen de 17,5 jours (dont 11 jours en hébergement marchand). Ces touristes terrestres marchands regroupent plus de 95 % des touristes terrestres originaires d'Amérique du Nord, d'Europe et même 54 % des touristes terrestres ayant comme but de séjour la visite de famille et d'amis, et 70 % des Français.

3. Il n'est question dans cette étude que de la dépense moyenne par touriste



L'hôtellerie est un produit exclusif pour 60 % de sa clientèle

Fig. 2. Répartition des touristes terrestres payants selon le mode d'hébergement et leur pays de résidence



Source : ISPF, Enquêtes Dépenses Touristiques 2022

Parmi les touristes terrestres marchands (70 % des effectifs), deux tiers ne fréquentent qu'un seul type d'établissement marchand (hôtel, pension de famille ou location de meublés) et un tiers combine plusieurs types d'hébergement. Les clients de l'hôtellerie sont les plus fidèles à ce type de produit puisque 60 % de leur clientèle ne fréquentent que des hôtels pendant le séjour, alors que seulement 22 % de la clientèle des pensions de famille pratiquent le mono produit. La clientèle des locations de meublés s'inscrit pour moitié dans un parcours combinant plusieurs types d'hébergement.

L'hôtellerie internationale reste le produit le plus fréquemment consommé par la clientèle terrestre marchande (70 % des touristes y ont dormi au moins une nuit pendant leur séjour). Parmi ces touristes, 60 % sont des clients exclusifs de l'hôtellerie (42 % des touristes terrestres marchands) qui fréquentent en moyenne deux établissements pendant leur séjour, qui dure en moyenne 10 jours. Ils y consacrent 60 % de leur budget vacances pour une dépense moyenne de 25 000 F.CFP par jour et par personne.

La pension de famille a su attirer 40 % de la clientèle terrestre marchande pour y passer au moins une nuit durant leur séjour. Cette clientèle n'y a séjourné que 22 % de sa durée de séjour payante car ils combinent (80 % de la clientèle pension) ce type d'hébergement avec un autre type d'hébergement terrestre. Pour ceux qui ne consomment que de la pension de famille (9 % des touristes terrestres marchands), ils y séjournent en moyenne 10 jours et dépensent en moyenne 8 500 F.CFP par personne et par jour.

La location de meublés de tourisme a su séduire 28 % de la clientèle terrestre marchande pour y passer au moins une nuit pendant leur séjour en 2022. Elle est choisie par 40 % de la clientèle hexagonale terrestre marchande comme lieu d'hébergement pour au moins une nuit. Ce type de produit intéresse aussi les touristes européens (30 % des effectifs terrestres marchands qui y passent au moins une nuit), mais seulement 17 % des Nord-Américains. La location de meublés sera même le seul type d'hébergement fréquenté pour la moitié des clients (13 % des effectifs terrestres marchands). Ces touristes en meublés (13 % des effectifs terrestres marchands) vont y séjournier en moyenne 20 jours pour un budget moyen par personne et par jour de 7 500 F.CFP.

Les dépenses en transport et en restauration expliquent un quart du budget vacances

Composé de 78 îles habitées dont 40 disposent d'au moins un hébergement touristique, l'espace touristique polynésien est fortement dépendant des modes de transport. Ce sont ainsi 93 % des touristes qui ont consommé du transport (terrestre, maritime ou aérien) pendant leur séjour pour un montant total de 10 milliards de F.CFP, dont 59 % à destination des transports aériens domestiques, 33 % pour les transferts, locations de voiture, taxis et bus, et le reste pour le transport maritime.

Élément central des vacances, les dépenses dans les bars, cafés, restaurants (d'hôtel ou non) concernent près de neuf touristes sur dix, qui ont dépensé près de 9 milliards de F.CFP pour ce poste de dépenses, soit 40 000 F.CFP par séjour en moyenne.

Ramener un souvenir, une perle ou compléter ses courses alimentaires représente une dépense moyenne de 35 000 F.CFP par séjour, dont un quart est dépensé dans l'achat de produits perliers. Les activités de loisir ou d'excursion ont été pratiquées par 75 % des touristes qui y dépensent en moyenne 30 000 F.CFP par séjour, pour un total de 6,5 milliards de F.CFP pour des excursions, des activités de loisir ou de la plongée. (Cf. Table 4)

Les budgets vacances dépendent des marchés, des buts et des types de tourisme

Si le budget vacances s'explique par des dépenses moyennes par jour de 20 000 F.CFP et une durée moyenne de séjour de 17,5 jours (contre 15 jours en 2019), les dépenses quotidiennes et les durées de séjour diffèrent selon les marchés. Ainsi, si la clientèle nord-américaine est la plus dépensière au quotidien, 34 000 F.CFP par jour et par personne, elle détient aussi la durée moyenne de séjour la plus courte (11 jours) alors que la clientèle française qui dépense près de trois fois moins chaque jour (12 000 F.CFP en moyenne) reste plus longtemps, 26 jours en moyenne. Les Européens (hors Français) dépensent chaque jour 21 000 F.CFP pour une durée de séjour de 17 jours.

TABLE 3. Principaux indicateurs pour les dépenses des touristes terrestres

	Nombre de touristes	Part du total	Dépenses touristiques (F.CFP)	Part du total	Durée moyenne de séjour (jours)	Part des nuitées payantes	Part de touristes ayant dormis au moins une nuit en hébergement terrestre payant	Dépenses moyennes par jour (F.CFP)	Dépenses moyennes par séjour (F.CFP)	Part des dépenses en hébergement
RÉGION										
Amérique du Nord	83 899	47%	32 145 716 561	80%	11,4	89%	95%	33 697	383 150	60%
Europe	78 330	44%	23 686 297 263	79%	24,0	52%	76%	16 442	290 985	46%
dont France	60 601	34%	17 072 863 082	79%	26,0	45%	71%	13 585	279 084	42%
Autre pays	17 051	10%	5 072 480 470	75%	18,4	63%	73%	23 655	285 777	49%
BUT DE SÉJOUR										
Tourisme de vacances	73 807	41%	23 854 233 949	64%	13,2	88%	96%	24 540	323 196	55%
Visite de la famille ou d'amis	48 676	27%	10 767 553 686	92%	26,4	30%	54%	8 383	221 210	35%
Voyage d'affaires	10 597	6%	3 565 937 464	88%	28,4	71%	86%	11 869	336 517	51%
Voyage de noces	44 527	25%	22 220 363 400	95%	12,1	99%	99%	41 246	499 035	62%
Autre motif	1 673	1%	496 405 795	100%	30,0	62%	67%	9 872	296 659	26%
LIEU D'HÉBERGEMENT										
Hôtel exclusif	62 584	35%	25 633 733 566	42%	11,1	95%	100%	36 898	409 592	60%
Pension de famille exclusive	13 857	8%	3 271 667 837	5%	18,8	56%	100%	12 566	236 098	38%
Meublé du tourisme exclusif	20 191	11%	5 554 272 843	9%	21,7	91%	100%	12 659	275 092	57%
Hébergement marchand combiné	55 234	31%	22 386 362 244	37%	16,6	89%	100%	24 405	405 298	57%
Hébergement non marchand exclusif	27 414	15%	4 058 457 805	7%	30,5	0%	0%	4 861	148 044	0%
Total	179 280	82%	60 904 494 295	79%	17,5	64%	85%	19 360	339 718	54%

Source : ISPF, Enquêtes Dépenses Touristiques 2022

TABLE 4. Dépenses par séjour et par jour, selon le pays de résidence et le poste de dépenses (en F.CFP)

	Hébergement terrestre	Hébergement flottant	Autres commerces	Transport	Restaurants, bars, café	Excursion, loisir
Amérique du Nord						
Dépenses moyennes par séjour	196 395	42 714	38 135	37 139	37 639	30 539
Dépenses moyennes par jour	17 527	3 764	3 360	3 273	3 317	2 691
Part de pratiquants	77%	20%	90%	96%	94%	78%
Part du budget	51%	11%	10%	10%	10%	8%
France						
Dépenses moyennes par séjour	116 039	24 380	33 961	54 884	44 385	30 427
Dépenses moyennes par jour	4 506	945	1 317	2 128	1 721	1 180
Part de pratiquants	72%	15%	95%	89%	93%	74%
Part du budget	38%	8%	10%	18%	14%	10%
Europe (hors France)						
Dépenses moyennes par séjour	190 992	26 570	27 639	53 457	45 292	31 575
Dépenses moyennes par jour	10 945	1 522	1 583	3 061	2 594	1 808
Part de pratiquants	78%	19%	89%	98%	94%	78%
Part du budget	51%	7%	7%	14%	12%	8%
Autre pays						
Dépenses moyenne par séjour	132 251	42 300	45 546	39 573	47 968	31 575
Dépense moyenne par jour	6 907	2 209	2 379	2 067	2 505	1 014
Part de pratiquants	60%	18%	88%	91%	95%	59%
Part du budget	40%	13%	14%	12%	15%	6%
ENSEMBLE						
Dépenses moyennes par séjour	163 737	35 106	36 426	44 765	41 573	29 555
Dépenses moyennes par jour	9 469	2 020	2 096	2 575	2 392	1 700
Part de pratiquants	84%	18%	91%	93%	94%	75%
Part du budget	47%	10%	10%	13%	12%	8%

Source : ISPF, Enquêtes Dépenses Touristiques 2022

Les budgets diffèrent également selon les buts de séjour. Ainsi, les dépenses des touristes qui ont comme but de séjour les vacances (choisi par 50 % des touristes, 60 % des Nord-Américains et 35 % des Français) sont dans la moyenne des dépenses touristiques de l'ensemble des touristes.

Si les buts de séjour liés au voyage de nocces ou à la visite de famille ou d'amis attirent chacun 50 000 touristes, les dépenses par jour et les durées de séjour diffèrent fortement. Les touristes en voyages de nocces (motif déclaré par 25 % des Nord-Américains, 10 % des français et 40 % des Européens) ont la plus forte dépense quotidienne (40 000 F.CFP par jour) et par séjour (500 000 F.CFP), dont 60 % sont consacrés à l'hébergement. Les touristes affinitaires, dont deux tiers sont originaires de l'Hexagone, ont à l'inverse une dépense quotidienne plus de quatre fois inférieure à celle des nocceurs, pour une durée de séjour de 26 jours contre 12 jours. Cette clientèle ne fait pas que séjourner dans la famille, car elle consacre 66 % de son budget vacances à l'hébergement pour y séjourner en moyenne un tiers du temps passé en Polynésie française.

Les types de tourisme déterminent aussi les comportements de dépenses des touristes internationaux. Ainsi, les touristes terrestres non marchands (12 % des touristes totaux) qui représentent 40 % des buts « visite de famille » dépensent quatre fois moins que la moyenne des touristes en dépenses par jour. Ces touristes expliquent 5 % des dépenses touristiques totales de 2022. Hors dépense d'hébergement, le commerce et la restauration mobilisent plus de la moitié de leur budget et les transports un quart.

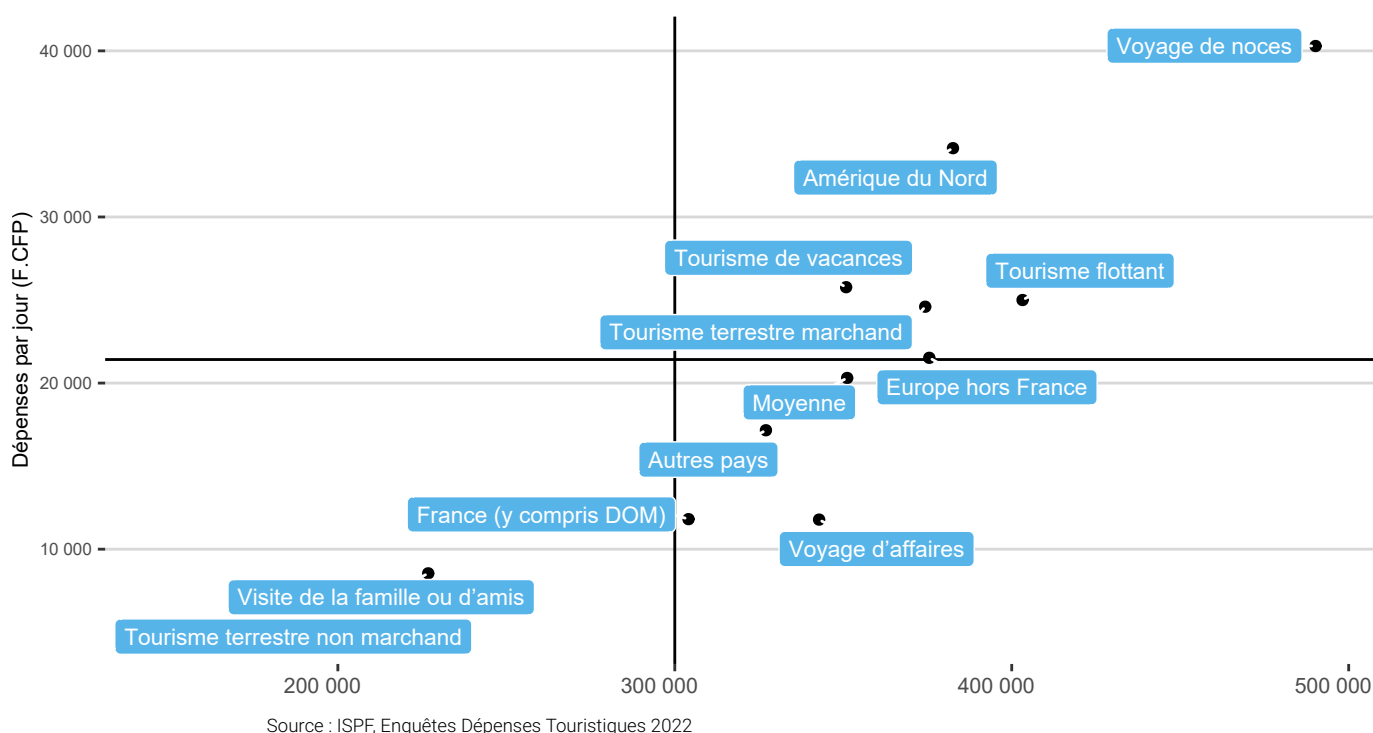
Une offre hôtelière principalement orientée vers le luxe

En moyenne sur 2022, la capacité de l'hôtellerie classée dépasse 2 300 chambres ou bungalows répartis dans 37 établissements. Ces établissements de luxe sont présents sur 11 îles polynésiennes. Les Îles Du Vent, Tahiti et Moorea concentrent 54 % des chambres offertes en Polynésie française, 38 % pour les Îles Sous-le-Vent et 31 % pour la seule île de Bora Bora. Le reste des chambres classées se trouvent aux Tuamotu avec 5 % des chambres et aux Marquises. La gamme « Luxe », qui correspond aux établissements quatre étoiles ou plus, représente 64 % des chambres en Polynésie française et même 78 % sur l'île de Bora Bora.

Deuxième segment par ordre d'importance de l'offre en hébergement, les pensions de famille constituent une autre forme de structure d'accueil. Ce segment regroupe 284 établissements et offre 1 385 chambres réparties sur 38 îles, dans les cinq archipels.

À ces types d'hébergement terrestre traditionnel, s'ajoutent les locations en meublés de tourisme qui sont en fort développement depuis ces dernières années avec l'essor d'applications numériques facilitant le rapprochement de l'offre et de la demande. Ainsi, 1 481 enseignes sont recensées en 2022 pour une offre de 2 000 unités. Ces meublés de tourisme sont principalement situés sur l'île de Tahiti et Moorea (3 unités sur 4), mais existent aussi sur 29 autres îles situées dans l'ensemble des archipels.

Fig. 3. Dépenses par jour et par séjour, selon les grands marchés touristiques, buts et types de tourisme



Définitions

Excursionnistes : Visiteurs dont le séjour ne comporte aucune nuitée dans un hébergement terrestre ni dans une croisière intra-polynésienne. Cela comprend les passagers logés à bord des navires en transit et en croisière transpacifique. Ils peuvent visiter le pays pendant un ou plusieurs jours et revenir sur leur bateau pour y dormir.

Hébergement flottant : Hébergement sur un yacht, un voilier ou un bateau de croisière.

Hébergement terrestre : Par opposition à un hébergement flottant, hébergement qui n'est pas un yacht, un voilier ou un bateau de croisière.

Hébergement marchand : Hébergement payant comme un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme ou une location de vacances.

Hébergement non marchand : Hébergement non payant en général chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

Nuitée touristique : L'unité de compte de la durée du séjour d'un touriste, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Elle sert à mesurer la durée de séjour moyenne.

Touristes : Visiteurs qui passent au moins une nuit en Polynésie française dans un hébergement terrestre ou dans le cadre d'une croisière intra-polynésienne.

Visiteurs : Personnes non-résidentes qui font un voyage en Polynésie française pour une durée comprise entre une nuit et un an. Les passagers en transit et les membres d'équipage sont exclus des visiteurs. Les visiteurs sont qualifiés de touristes ou d'excursionnistes.

Méthodologie

L'enquête relative aux dépenses touristiques (EDT) a été réalisée par l'ISPF pour la première fois en 1995. Renouvelée tous les deux ans, l'objectif principal de cette opération est de mesurer les flux financiers liés au tourisme entre le territoire et l'extérieur, tant en termes d'entrées que de sorties de devises. La connaissance de ces flux est impérative pour permettre à l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM) de construire la balance des paiements de la Polynésie française, conformément aux nouvelles directives statistiques européennes.

Les données collectées portent aussi sur les caractéristiques des voyageurs et de leurs séjours, en fonction de leurs types de dépenses ou encore de régions visitées. Ces informations doivent permettre de mieux cerner l'impact de l'activité touristique sur l'économie de la Polynésie, en termes d'activités (hôtellerie, restauration, commerces, transports...) mais aussi en termes géographiques (îles et archipels) dans une perspective d'aménagement du territoire.

Co-financée par l'IEOM, l'enquête est réalisée par sondage à l'aéroport de Faa'a auprès d'un échantillon représentatif de 6 500 passagers à leur départ.

Bibliographie

Julien VUCHER-VISIN, Points Conjoncture de la Polynésie française N° 1209 (juin 2020) *PC Tourisme - T2 2020 - Poids du tourisme dans l'économie locale*

Julien VUCHER-VISIN, Points Études et Bilans de la Polynésie française N° 1194 (janvier 2020) *Le tourisme terrestre génère 50 milliards de F.CFP de recettes*

Julien VUCHER-VISIN, Points Études et Bilans de la Polynésie française N° 1189 (décembre 2019) *Les dépenses des touristes internationaux en 2018*

Julien VUCHER-VISIN, Points Forts de la Polynésie française N° 04 (avril 2017) *Les dépenses des touristes selon le type d'hébergement*

Julien VUCHER-VISIN, Points Forts de la Polynésie française N° 02 (mars 2017) *Les dépenses des touristes internationaux en 2015*

Télécharger les données

 Toutes les données et les données complémentaires

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1393
Auteur de la publication	Julien VUCHER-VISIN
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépot légal	Octobre 2023
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2023 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

